



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

**MEMORANDUM NOTE DE SERVICE**

To  
À  
Regional Deputy Commissioners  
Sous-commissaires régionaux

From  
De  
Alain Tousignant  
Senior Deputy Commissioner  
Sous-commissaire principal

Security Classification - Classification de sécurité Unclassified Non classifié	
Our File - Notre référence	
Your File - Votre référence	
Date 2020-11-23	Tel. No. - N° de tél. 613-947-0643

Subject  
Objet **Integrated Risk Management Framework V. 11**

Please find attached Version 11 of the Integrated Risk Management Framework (IRMF).

Included in this version are:

- updates to the Shaping the New Normal Governance Structure;
- information on COVID-19 based on the latest information shared by the Public Health Agency of Canada;
- updates to the Management Early Response Committee (MERC) process following lessons learned from the implementation of the MERC decision document and recent MERC meetings;
- information from IPC Checklists that are completed at insitutions has been integrated into the IRMF;
- Consistent language for visitors has been updated throughout the document, following discussions with Employment and Social Development Canada.
- Clarification that no sharing of office space means "at the same time" and the addition of the need to clean the offices between users;
- Changed Annex D – Changed MERC Agenda Template to MERC Decision Template.

A number of additional mitigation measures that may be implemented when a site is in the

**Cadre intégré de gestion du risque V. 11**

Veuillez trouver en pièce jointe la version 11 du Cadre intégré de gestion du risque (CIGR).

Cette version comprend:

- Mises à jour de la structure de gouvernance « Façonner la Nouvelle Normalité »;
- Des informations sur la COVID-19 basées sur les dernières informations partagées par l'Agence de la santé publique du Canada;
- Mises à jour du processus du Comité de gestion des interventions preventive (CGIP) à la suite des leçons tirées de la mise en œuvre du document décisionnel du CGIP et des récentes réunions du CGIP;
- Des informations des listes de vérification de IPC qui sont remplies dans les établissements ont été intégrées dans l'IRMF;
- Un langage cohérent pour les visiteurs a été mis à jour tout au long du document, à la suite de discussions avec Emploi et Développement social Canada.
- Clarification que le partage d'espace de bureau signifie «en même temps» et ajout de la nécessité de nettoyer les bureaux entre les utilisateurs;
- Modification de l'annexe D - Changement du gabarit d'ordre du jour du CGIP au gabarit du document décisionnel du CGIP.

Un certain nombre de mesures d'atténuation supplémentaires qui peuvent être mises en

-2-

caution threshold have been added throughout the document. When these are required to be implemented, this will be documented in the MERC decision.

Version 11 of the IRMF includes updated Risk Management Frameworks for:

- Transfers
- Meal Service
- Cleaning and Disinfection for Administrative Sites
- Training, including the overarching mitigation strategies, as well as firearms, SCBA, ICPM, Women Offender Correctional Program
- Staff gymnasiums

In addition, for transfers, medical isolation of inmates at the receiving site is required when multiple inmates or staff from various sites are in the vehicle (including airplane). If the transfer is site to site, inmates will be medically isolated if they are coming from a site with a higher COVID-19 transmission risk level, such as caution threshold with additional mitigation strategies, moderate risk level, moderate-high or high risk levels.

Additional Risk Management Frameworks have been added for:

- CCC Case Management activities
- Sentence Management staff

The requirement for medical masks to be worn by staff in institutions and CCCs is now automatic when a site reaches the caution threshold in accordance with the community case situation report. National distribution of medical masks is underway, when they are received, please distribute accordingly.

œuvre lorsqu'un site se trouve dans le seuil de prudence ont été ajoutées tout au long du document. Lorsque celles-ci doivent être mises en œuvre, cela sera documenté dans la décision du CGIP.

La version 11 du CIGR inclue des mises à jour des cadres de gestion du risque suivants:

- Transfèvements
- Service de repas
- Nettoyage et désinfection des sites administratifs
- Formation, y compris les stratégies d'atténuation globales, ainsi que les armes à feu, l'APRIA, l'MPCI, le Programme correctionnel pour délinquantes.
- Gymnases du personnel

De plus, pour les transfèvements, l'isolement médical des détenus sur le site d'accueil est requis lorsque plusieurs détenus ou membres du personnel de divers sites se trouvent dans le véhicule (y compris l'avion). Si le transfert est d'un établissement à un autre, les détenus seront médicalement isolés s'ils proviennent d'un site ayant un niveau de risque plus élevé de transmission de la COVID-19, tel que du seuil de prudence avec des stratégies d'atténuation supplémentaires, un niveau de risque modéré, un niveau de risque modéré-élevé ou élevé.

Des cadres de gestion des risques supplémentaires ont été ajoutés pour:

- Activités de gestion de cas des CCC
- Personnel de gestion des peines

L'obligation de porter des masques médicaux par le personnel des établissements et des CCC est désormais automatique lorsqu'un site atteint le seuil de prudence conformément au rapport de situation de la collectivité. La distribution nationale des masques médicaux est en cours, lorsqu'ils seront reçus, veuillez les distribuer en conséquence.

.../3

-3-

### Face shields

As mentioned above, transfer mitigation strategies have been modified. Included in version 11 of the IRMF, is the requirement for all staff and inmates to wear face shields during a transfer.

Also included in the moderate risk and may be required in the caution threshold when additional mitigation strategies are implemented, is the requirement for all institutional employees/ contractors to wear face shields when they are in a space with other people, such as control posts, meeting rooms, briefings, program spaces, spiritual/ cultural spaces, etc. There are exceptions where the face shield may be removed, such as, driving a vehicle (all other occupants will wear face shields); ascending or descending a ladder; uses of force; running to an emergency indoors and when working at an armed post. The following exceptions to remove the face shield may be permitted when 2 metres physical distance can be maintained at all times: formal counts; walking/ running outdoors; searching an inmate's cell, etc. There may be other exceptions that will be discussed and documented in consultation with the local workplace health & safety committee. These locally developed exceptions can be immediately implemented on the Warden's approval following consultation with the RDC.

Previous versions of the IRMF included eye protection as a general term to be inclusive of face shields and goggles. The term has been replaced with face shields throughout the document for consistency.

### Next Steps

It is essential that the risk management frameworks and mitigation strategies are reviewed with local occupational health and safety committees, local union executives and inmate committees (where applicable).

### Les écrans faciaux

Tel que mentionné ci-dessus, les stratégies d'atténuation des transfèrements ont été modifiées. Inclus dans la version 11 du CIGR, est l'exigence pour tous les membres du personnel et les détenus de porter un écran facial pendant un transfèrement.

Également incluse dans le niveau de risque modéré et peut être requise dans le seuil de prudence lorsque des stratégies d'atténuation supplémentaires sont mises en œuvre, est l'exigence que tous les employés/contractuels institutionnels porteront des écrans faciaux lorsqu'ils se trouvent dans un espace avec d'autres personnes, tel que dans des postes de contrôle, des salles de réunion, lors de séances d'information, dans des espaces de programme, des espaces spirituels / culturels, etc. Il y aura des exceptions pendant lesquels l'écran facial peut être retiré tel que, pour conduire un véhicule (tous les autres occupants porteront des écrans faciaux); monter ou descendre une échelle; recours à la force; courir vers une urgence à l'intérieur et lors du port d'une arme à feu. Les exceptions suivantes pour retirer l'écran facial peuvent être autorisées lorsque la distance physique de 2 mètres peut être maintenue en tout temps: comptage formel; marcher / courir à l'extérieur; fouiller la cellule d'un détenu. Il peut y avoir d'autres exceptions qui seront discutées et documentées en consultation avec le comité local mixte de la santé et sécurité au travail. Ces exceptions développées localement peuvent être immédiatement mises en œuvre sur approbation du directeur de l'établissement après consultation avec le SCR.

Les versions précédentes du CIGR incluait la protection oculaire comme terme général pour inclure les écrans faciaux et les lunettes de protection. Le terme a été remplacé par des écrans faciaux dans tout le document par souci de cohérence.

### Prochaines étapes

Il est essentiel que les cadres de gestion du risque et les stratégies d'atténuation soient examinés avec les comités locaux de santé et sécurité au travail, les dirigeants syndicaux locaux et les comités de détenus (le cas échéant).

.../4

-4-

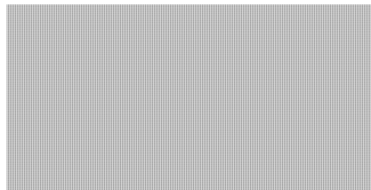
### Reminder

CSC has a legal obligation to contribute to public safety through the delivery of our activities and services, necessary to protect society and to support offenders to safely return to their communities. While we strive to achieve our mandate, during the pandemic, our mitigation strategies and our IPC measures serve as important tools that must be used. All staff should be familiar with the mitigation strategies identified in the IRMF that pertain to the duties that they perform. Ultimately, it is the actions of each and every CSC employee/contractor that will protect their colleagues, their families and loved ones and the offenders under our care. I have confidence in our team to follow these measures.

### Rappel

Le SCC a l'obligation légale de contribuer à la sécurité publique par la prestation de ses activités et services, nécessaires pour protéger la société et aider les délinquants à retourner en toute sécurité dans leur collectivité. Alors que nous nous efforçons de réaliser notre mandat, pendant la pandémie, nos stratégies d'atténuation et nos mesures de PCI sont des outils importants qui doivent être utilisés. Tout le personnel doit être familiarisé avec les stratégies d'atténuation identifiées dans le CGIR qui se rapportent aux tâches qu'il exerce. En fin de compte, ce sont les actions de chaque employé / entrepreneur du SCC qui protégeront leurs collègues, leurs familles et leurs proches ainsi que les délinquants sous notre responsabilité. J'ai confiance en notre équipe pour suivre ces mesures.

Thank you/merci



Avain Toussaint

Att. / p.j.: IRMF - Version 11 / CIGR - Version 11  
cc: Sector Heads/Responsables de secteur

s.19(1)